

Revue Internationale de

ISSN 0980-1472

systemique

Vol. 3, N° 1, 1989

afcet

Dunod

AFSCET

Revue Internationale de
systemique

Revue
Internationale
de Sytémique

volume 03, numéro 1, page 116, 1989

Recommandations aux auteurs

Numérisation Afscet, décembre 2015.



Creative Commons

**8th INTERNATIONAL CONGRESS
OF CYBERNETICS AND SYSTEMS**

**(8ème Congrès International
de Cybernétique et de Systémique)**

Le 8ème congrès de la "World Organisation of Systems and Cybernetics", patronné par l'AFCEC, se tiendra, du 11 au 15 juin 1990, à New York (Hunter College de la City University of New York).

Pour proposer une communication il est demandé de soumettre un texte abrégé en anglais (1000 mots au plus avec un résumé de 80 mots) dès que possible (date limite novembre 1989) et de l'envoyer à :

Prof. Constantin V. Negoita
Président du Congrès
Department of Computer Science
Hunter College, CUNY
695 Park avenue, New York, NY 10021 Etats-Unis.

La Revue internationale de Systémique est une publication de Gauthier-Villars, société Anonyme, constituée pour 99 ans, au capital de 3089600 F. Siège social : 17, rue Rémy Dumoncel, 75014 Paris - P.D.G. : J. M. Bourgois. Actionnaire : Bordas S.A. (99,8% des parts). Directeur de la publication : J. Lissarrague. Responsable de la Rédaction : R. Vallée.

COPYRIGHT

Reproduction in whole or in part without the permission of the author or his representative is prohibited (law of March 11, 1957, Article 40, line 1). Such reproduction by whatever means, constitutes an infringement forbidden by Article 425 and those following it of the Penal Code. The law of March 11, 1975, line 2 and 3 of Article 41, authorizes only those copies or reproductions made for the exclusive use of the copyst, and not intended for collective use and such analyses and short quotations as are made for the purposes of an example or illustration.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. La loi du 11 mars 1975 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part et d'autre part que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

The appearance of the code at the bottom of the first page of an article in this journal indicates the copyright owner's consent that copies of the article may be made for personal or internal use, or for the personal or internal use of specific clients. This consent is given on the condition, however, that the copier pay the stated per-copy fee through the Copyright Clearance Center, Inc., Operations Center, 21 Congress St., Salem, Mass. 01970, U.S.A. for copying beyond that permitted by Sections 107 or 108 of the U.S. Copyright Law. This consent does not extend to other kinds of copying, such as copying for general distribution, for advertising or promotional purpose, for creating new collective works, or for resale.

Imprimerie Gauthier-Villars, Paris N° 3181

Imprimé en France. Dépôt légal avril 1989. Ed. n° 053 N° CPPAP 68951

Revue Internationale de

systemique

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

La Revue Internationale de Systémique publie essentiellement des articles de langue française. Toutefois, des articles rédigés dans d'autres langues peuvent également être publiés. Ces articles sont consacrés à la systémique (théorie, fondements et épistémologie, sciences de la cognition, applications, archives...).

Toute proposition d'article, de note ou de compte rendu, doit être adressée en double exemplaire sous forme dactylographiée (30 pages maximum, en double interligne ou sous forme de disquette), à Revue Internationale de Systémique, R. Vallée, Rédacteur en Chef, AFCEC, 156, boulevard Péreire, F. 75017 Paris (France).

Chaque article doit être précédé d'un résumé en français et d'un résumé en anglais, de 6 lignes chacun au plus. Les noms des auteurs et leurs adresses professionnelles doivent être indiquées après le titre. Les figures, sur des feuilles séparées et numérotées au crayon, doivent pouvoir être reproduites sans modification. Toute référence est signalée dans le texte par les noms des auteurs suivis de l'année de publication. Les références sont rassemblées dans la bibliographie par ordre alphabétique.

Chaque projet d'article, ou de note, est soumis à deux rapporteurs. Les auteurs d'articles acceptés reçoivent un seul jeu d'épreuves qu'ils doivent retourner, corrigé, dans un délai d'une semaine. Les auteurs reçoivent 50 tirés à part à titre gracieux, ils peuvent en obtenir un plus grand nombre à leurs frais. Ils doivent signaler l'adresse à laquelle "épreuves et tirés à part" doivent être envoyés. La Revue n'est pas responsable des manuscrits.

NOTICE TO AUTHORS

The Revue Internationale de Systémique publishes papers in French and occasionally in other languages. The papers are devoted to systems science (theory, foundations and epistemology, cognitive sciences, applications, archives...)

Every proposed paper, note or review, must be sent in duplicate in type-written form (no more than 30 pages with double spacing or as a disquette) to Revue Internationale de Systémique, R. Vallée, Rédacteur en Chef, AFCEC, 156 boulevard Péreire, F. 75017 Paris (France).

Each paper must begin with an abstract in French and an abstract in English of no more than 6 lines each. The names of the authors and their professional addresses must be given after the title. Figures, on separate sheets and pencil numbered, must be reproduced without modification. Each reference is cited in the text with the names of the authors and followed by the year of publication. References should be listed, in alphabetic order, in the bibliography.

Each proposed paper, or note, is submitted to two referees. The authors of accepted papers receive only one proof which they must send back, after correction, within a week. Authors receive 50 reprints free of charge, they can purchase additional ones. They must give the address to which proofs and reprints must be sent. The Journal is not responsible of the manuscripts.

Les manuscrits seront adressés à :

AFCEC (Mme Tavernier) Revue Internationale de Systémique 156, bd Péreire. 75017 Paris.

Abonnements / Subscriptions

1989 — Vol.3 — 4 numéros/4 issues

France	510 FF
All other countries	695 FF
Le numéro/ per issue	145 FF

Centrale des revues 11, rue Gossin, 92543 Montrouge Cedex, France, Tél. : 46 56 52 66